

République Française  
\*\*\*\*\*  
Meurthe-et-Moselle

DELIBERATION  
COMITE DE POLE  
PETR PAYS DU LUNEVILOIS  
\*\*\*\*\*  
SEANCE DU 17 FEVRIER 2021

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
29	28	28

Date de convocation 11 février 2021
--

Date d'affichage du compte rendu 19 février 2021
---

L'an deux mille vingt et un, le dix-sept février à vingt heures trente, le comité de pôle, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en comité de pôle dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Philippe DANIEL**, président.

Présents : **Philippe ARNOULD, Fabrice BOYER, Philippe COLIN, Murielle GRIFFOUL-COLLOT, Pierre-Jean COURBEY, Philippe DANIEL, Rose-Marie FALQUE, Dominique FOINANT, Jean-Paul FRANCOIS, Dominique GEORGE, Christian GEX, Maurice HERIAT, Laurie JOCHAUD DU PLESSIX, Jonathan KURKIENCY, Linda KWIECIEN, Jacques LAVOIL, Olivier MARTET, Thierry MERCIER, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Bruno MINUTIELLO, Bernard MULLER, Catherine PAILLARD, Pascal PLUMET, Claude RICHARD, Gérard RITZ, Christophe SONREL, René WAGNER.**

Excusés : **Jocelyne CAREL remplacée par Francine GARNIER, Jacques LAMBLIN remplacé par Sabrina VAUDEVILLE, Laure VOURION.**

Voix consultatives : Mme LEHE Sophie, excusée, M. RICHARD Claude et M. BOURDON Didier, présents

**Monsieur Maurice HERIAT** a été nommé secrétaire de séance.

## Objet : 6 - Plateforme Locale de Rénovation Energique : Convention entre le PETR et la SEM OKTAVE dan le cadre des avances sur subvention

N° de délibération : 2021\_006

Le service Plateforme de rénovation énergétique mis en place depuis 2017 a pour objectif de massifier la rénovation énergétique performante des logements individuels sur le territoire des 4 intercommunalités du Pays.

Pour poursuivre cet objectif le Pays a mis en place tout un processus de facilitation du parcours pour le particulier, au travers :

- Du guichet unique ;
- De suivi du particulier par les correspondants locaux ;
- De l'aide à la rénovation via le fond DART ;
- De visite énergétique à domicile ;
- De l'accompagnement renforcé une fois la décision de travaux prise.

Le conventionnement entre le Pays et la SEM Régionale Oktave permet depuis début 2020 à la fois de compléter, de renforcer l'offre d'accompagnement et de service sur le territoire notamment par des prestations d'ingénierie financière et de maîtrise d'œuvre.

La SEM Oktave offre la possibilité d'avancer les aides financières à la rénovation énergétique afin d'éviter pour le particulier de payer aux artisans et entreprises les demandes d'acomptes.

### Délibération

Sur proposition du Président, le Comité du Pôle, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** la convention de reversement des aides DART à Oktave, ci-annexée
- **AUTORISE** le président à signer la convention, ses annexes ainsi que toutes pièces nécessaires,
- **AUTORISE** le président à engager toute démarche utile à sa mise en œuvre.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le président, Philippe DANIEL



Philippe DANIEL

Philippe DANIEL  
2021.02.22 08:55:15 +0100  
Ref:20210219\_095201\_1-1-O  
Signature numérique  
Président du PETR du Pays du  
Lunévillois